

médiatic

www.rtsr.ch

SRT - SOCIÉTÉS DES AUDITEURS-TÉLÉSPECTATEURS DE LA RSR ET DE LA TSR

**NUMÉRO SPÉCIAL
30 ANS DES SRT**

SOMMAIRE

Ce numéro spécial contient notamment la synthèse des allocutions tenues pour les 30 ans des SRT ...

Jean-François Roth 1/2
Président de la RTSR

Histoire et témoignages sur la création des SRT 3/4

Offres et Invitations 5/6

Le Monde est Petit 8

Gilles Marchand 9
Directeur de la RTS

Nicole Berger-Loutan 10
Présidente de la SRT Fribourg

Christophe Riat 11
Président de la SRT Jura

Yann Gessler 11
Président du Conseil du public

Eliane Chappuis 12
Secrétaire générale de la RTSR

EDITO ...

C'est paraît-il dans la liesse populaire que les SRT ont vu le jour en 1980...

Les auditeurs et téléspectateurs y voyaient la promesse d'une identification réelle et de qualité entre les programmes de la radio et de la télévision et les Romands. Les SRT ont alors joué un rôle important pour l'intégration de ces médias dans les populations périphériques notamment.

Aujourd'hui, la SSR s'est restructurée, la radio et la télévision ont évolué, le multimédia est arrivé ; les SRT ont bravement subsisté !

De nouveaux statuts pour la RTSR sont actuellement en consultation, les prérogatives du Comité régional changent considérablement, les modes de travail du Conseil du public sont en train de se réformer; le moment n'est-il pas venu pour les SRT de s'adapter à ce nouveau contexte ? D'évoluer avec celui-ci afin de toujours être crédibles et de ne pas voir le nombre de leurs

membres s'étioler ?

J'aimerais pouvoir dessiner des SRT franchissant parfois leurs barrières cantonales, s'inventant des activités novatrices, m'interpellant pour les aider à concrétiser des projets inédits. Des SRT qui (re)trouvent, sans craindre de le redéfinir, leur rôle important de relais entre les auditeurs et téléspectateurs d'une région et les professionnels de la radio et de la télévision ; et qui ont envie d'exprimer, de manière constructive, leur vision des médias de service public en Suisse romande. Des SRT qui sont conscientes de leur privilège de pouvoir mener ce débat et qui saisissent la magnifique opportunité qui leur est donnée de faire entendre la voix de leur région auprès de la RTS mais aussi la voix de la Suisse romande auprès de la SSR !

Pour une première proposition concrète, lire en p 12.

● **Eliane Chappuis**
Secrétaire générale RTSR



→ Quelques réflexions actuelles et ← pour le futur...

par Jean-François Roth, président de la RTSR

Depuis les années 80, les SRT nous rappellent que notre système audiovisuel public repose principalement sur le public représenté dans l'association SSR. Car curieusement, cette gigantesque entreprise est une association, gérée toutefois selon les principes d'une société anonyme. Ce n'est pas banal de conduire un tel paquebot dans un cadre associatif, dans lequel une assemblée de délégués provenant de tous les coins du pays détient le pouvoir suprême, y compris même celui d'approuver la nomination du directeur général de l'entreprise ! Et cette construction éminemment démocratique fonctionne, ce qui n'est pas banal non plus !

En 2010, la SSR compte six unités d'entreprise proposant des programmes dans les quatre langues

nationales. Ses radios et ses télévisions dominent le marché, en dépit d'une concurrence étrangère acharnée, aux moyens financiers considérables.

C'est par la qualité, la pertinence et la diversité des thèmes traités, par une production originale toujours à la peine, faute de moyens suffisants en Suisse romande, que la SSR est ainsi amenée à se démarquer des chaînes privées ou étrangères.

Le miracle suisse est aussi une invention de la SSR

Citez-moi un pays de notre taille qui puisse s'offrir le luxe de présenter des programmes variés dans nos quatre régions. Cela, les responsables de notre pays - le peuple et les cantons aussi lorsqu'ils ont accepté le mandat constitutionnel - l'ont souhaité et voulu pour contribuer au développement et à l'identité culturelle, à l'information

et la formation, ainsi qu'à la cohésion et à l'intégration au sein de la Suisse quadrilingue et multiculturelle. Le miracle suisse s'il existe est aussi pour une part une invention de la SSR ! Plus sérieusement, il est aussi le fruit d'une solidarité et d'une péréquation financière intelligente entre régions linguistiques.

La SSR et ses médias sont ainsi porteurs d'une mission de service public très exigeante nécessitant une remise en question permanente pour juger de la qualité, de la pertinence et de la diversité de ses programmes. C'est en effet au moyen d'une qualité irréprochable sur le plan professionnel que la SSR légitime son mandat de service public. Elle le légitime aussi par son succès, par conséquent par son public !



Des nouveaux statuts

La énième et dernière réforme des structures opérée dans le sillage de la nouvelle concession accordée sous conditions par le Conseil fédéral a confirmé la nature associative de notre institution. Aux Conseils d'administration régionaux ayant jusqu'à hier copartagé la gestion des entreprises ont succédé des comités auxquels ont été dévolues subitement des compétences dans la détermination des concepts de programmes, puis dans l'examen de leur qualité et de la bonne exécution du mandat de service public par l'unité d'entreprise. Un virage à 180 degrés auquel s'essaient tant bien que mal les organisations régionales.

De plus, en vertu sans doute du principe de proximité, l'organisation institutionnelle SSR à qui il appartient de tisser des liens avec la société, compte tout naturellement sur ses relais que sont en Suisse romande les SRT ! À elles est dévolue la tâche d'accompagner l'activité de la SSR, de stimuler le débat sur un service public en phase avec son temps et d'influencer la qualité des programmes !

Une maîtrise nécessaire de nouveaux outils

Sommes-nous armés pour accomplir cette exigeante mission ? Sommes-nous en état de marche ? Si on considère le chemin parcouru en 30 ans, il convient de faire le constat que les SRT dans leur rôle d'interface entre l'institution et la société n'ont pas démerité. Toutefois le puissant souffle du début des années 80 s'est transformé ici ou là en une brise légère. L'essoufflement, quelquefois aussi le vieillissement guettent ! Ce changement de rôle auquel nous contraind la nouvelle donne suppose que tout en demeurant des « miliciens » du service public, on s'aguerrisse dans la maîtrise des outils d'évaluation de tels concepts, qu'on s'affermisse dans la maîtrise des outils d'évaluation des émissions réalisées.

Le Comité régional s'est déjà confronté lors d'une journée de séminaire à ces fameux concepts de programmes pour mieux en cerner les contours. Le Conseil du public, dont on attend qu'il poursuive un dialogue de qualité avec la ligne professionnelle, se penche aussi en ce moment sur une réforme de sa composition et de son fonctionnement. L'adoption de nouveaux statuts en automne et les débats qui l'entoureront permettront de constater si on a pris la mesure du changement profond intervenu.



Séminaire des organes SSR 2007 : débat sur les nouveaux statuts (Photo: SRG-SSR)

Les défis de la réforme

Les défis qui à mon sens nous sont posés à travers cette profonde réforme structurelle sont les suivants :

- Établir une nette distinction des rôles entre le Comité régional et le Conseil du public, tous deux appelés à intervenir dans les questions touchant au programme, soit pour le Comité en amont, en fixant les concepts et en répartissant les ressources matérielles, et pour le Conseil du public en aval, c'est-à-dire en évaluant les émissions réalisées et en développant des réflexions thématiques plus générales.
- Rehausser la qualité du travail du Conseil du public pour faire de celui-ci un interlocuteur pertinent de la ligne professionnelle, en travaillant à sa composition et à la formation de ses membres, puis en le dotant d'outils d'analyse et de procédures solides.
- Et enfin, établir une bonne distinction des rôles de chacun dans notre organisation institutionnelle, de manière à ce qu'en évitant le cumul de différentes fonctions, chacun puisse se consacrer pleinement à sa mission. En particulier que les présidents des SRT puissent se consacrer avec toute leur force et disponibilité au rayonnement de leur section.

La forme associative de la SSR n'est pas acquise pour l'éternité !

La forme associative et l'institution qui en découle et sous-tend la SSR en associant le public à ses destinées n'est pas acquise pour l'éternité. S'il devait s'avérer par malheur que l'association qui, rappelons-le, regroupe des membres ne soit pas en mesure de trouver sa place en contribuant utilement au développement, voire au rayonnement de l'entreprise SSR, pourquoi s'efforceraient-on de la conserver ? La SSR pourrait fonctionner sous d'autres formes. C'est pourquoi il faut s'appliquer à un renouvellement permanent et à l'élargissement de notre représentativité, de notre légitimité, en touchant tous les milieux de la société civile.

Les SRT: un lien entre les auditeurs et téléspectateurs et les organes de la RTSR

La disposition la plus importante sans doute des nouveaux statuts prévoit que « les SRT soient le lien entre les auditeurs et les téléspectateurs des régions qu'elles représentent, et les organes de la RTSR. Elles assurent leur représentativité en déployant leurs activités dans le but d'acquies de manière constante de nouveaux membres pour la RTSR ». Il ne s'agit pas d'une décoration stylistique mais bel et bien d'une tâche exigeante qui vous est impartie !



Jean-François Roth, Président RTSR (Photo: SRG-SSR)

En ce moment beaucoup plus que par le passé, les relais avec la société c'est-à-dire le public d'une part, et le monde politique d'autre part, sont absolument indispensables dans ce système de service public. À l'analyse, on constate que le public en général apprécie nos émissions pour leur qualité, pour le reflet qu'elle donne des réalités régionales, voire nationales, introuvables sur les chaînes étrangères toujours prêtes à investir nos écrans. Le régulateur, autrement dit le monde politique en revanche ne crédite la SSR d'aucun mérite de ce genre. Au contraire, il la critique souvent durement. Cela tient à plusieurs facteurs, notamment au couplet si connu « moins de service public, plus de concurrence privée » entonné par de nombreux coryphées sous la Coupole.

Il faut réinstaurer le débat

Je considère à titre personnel comme une tâche essentielle du nouveau directeur général de nouer ou renouer le fil du débat avec le monde politique, et au besoin, instaurer un vaste débat sur ce que le pays attend de son audiovisuel public, de débattre de son périmètre, de son mandat, de son mode et de la hauteur de son financement. Plutôt qu'une guerre larvée, un tel débat honnête et ouvert est nécessaire à la cohésion du pays dont les médias publics constituent, chacun doit le reconnaître, un puissant ferment. Dans un tel débat, l'organisation institutionnelle, les SRT en particulier, ont un rôle éminent de relais à jouer. Représentantes du public, versées par leurs institutions dans la recherche permanente de la qualité des programmes et de leur adéquation avec les aspirations du public, elles peuvent, par leur proximité du terrain, nouer les contacts utiles avec les responsables politiques et les leaders d'opinion. Pour que leur voix porte, il convient d'avoir préalablement démontré l'utilité, voire l'efficacité de leur engagement aux côtés de l'entreprise SSR, en ayant contribué à instaurer une qualité toujours plus exigeante du service public et de ses programmes.

Je suis persuadé que ces défis nouveaux peuvent être relevés par nos SRT et qu'ils constituent même une chance pour participer avec un enthousiasme tout neuf à ces débats si nécessaires.

● Jean-François Roth
Président RTSR

→ « Ces énergies nouvelles ← émergées de nos cantons... »

À l'occasion des célébrations entourant leur anniversaire, nous vous proposons une petite plongée dans les archives de la RTSR et les anciens numéros du Médiatic racontant la naissance des SRT, et aussi de tirer un petit bilan de ces 30 premières années d'existence.

Une naissance dans l'enthousiasme

C'est en 1980 que celle qui était alors la SRTR (Société de Radiodiffusion et de Télévision de la Suisse Romande) achève une refonte majeure de sa structure avec la création de sept sociétés régionales dans chacun des cantons romands ou bilingues. L'objectif est d'atteindre une meilleure représentativité au sein de la population, notamment dans les régions périphériques, et d'intégrer leur avis lors de la conception des programmes. Jean Broliet, alors président de la SRTR, s'exprimait ainsi dans le N°3 des Cahiers de la Radio télévision suisse romande à propos du rôle de cette nouvelle structure : « Ces foyers de réflexion, ces interlocuteurs officiellement reconnus dans nos nouvelles structures, vont contribuer à renforcer et améliorer l'effort de large régionalisation voulue depuis plusieurs années par la SRTR ».

Cette mise en place des Sociétés régionales de Radiotélévision (SRT) va s'appuyer sur deux axes importants. Premièrement, les autorités politiques des cantons sont contactées afin de superviser la constitution des sociétés et d'assurer une représentation équitable des forces politiques en leur sein. En parallèle, des annonces par voie de presse sont passées parmi la population afin d'inviter les personnes intéressées à se joindre à des groupes de travail et de participer à la constitution des futurs comités. Cette campagne remporte un grand succès, comme s'en réjouit à l'époque le Président central de la SSR, Ettore Trenchio : « Le seul fait d'inviter le public – par la presse, la radio et la télévision – à participer aux travaux des nouvelles sociétés cantonales a eu en soi des résultats positifs au niveau des relations publiques ».

Des espoirs déçus ?

Cet engouement a pourtant conduit à certaines déceptions. Comme le rappelait Arlette Roberti dans le hors-série du



De l'énergie et de la conviction lors des rencontres avec le public (Photo: RTSR)

Médiatic consacré aux vingt ans des SRT : « en 1980, lorsque la radio et la télévision diffusaient des spots destinés à encourager les auditeurs et téléspectateurs à adhérer aux SRT, beaucoup ont cru qu'on faisait appel à eux pour « faire les programmes ». Pourtant, le rôle des SRT a toujours été conçu comme celui d'un relais privilégié entre public et professionnels, non comme un lieu de définition du contenu des programmes, comme le soulignait dès le départ Jean Broliet : « Cela ne veut pas dire qu'à l'avenir chacun pourra infléchir à sa guise la composition des programmes ou faire valoir égoïstement ses préférences. Cela signifie que la SRTR ne peut ni ne veut être l'affaire de quelques-uns, mais qu'elle recherche une identification réelle, profonde et de qualité avec le pays tout entier, et notre région plus particulièrement ».

Malgré certaines déceptions, et une chute du nombre de leurs membres par rapport à l'affluence des débuts, les SRT ont malgré tout pu jouer un rôle non négligeable au sein des complexes institutions de la SSR. Albin Cantin, premier président de la SRT Fribourg, se rappelle ainsi que durant leurs premières années « au Comité directeur de la SSR,

sur 31 membres, 16 venaient des SRT, il y avait la majorité absolue », ce qui révèle la volonté d'une représentation forte de la population au sein des institutions de la SSR.

Les SRT aujourd'hui

À l'heure d'internet et des médias participatifs, quel est encore le rôle des SRT ? De telles structures sont-elles finalement nécessaires pour permettre au public de faire entendre sa voix ? La question du rôle des SRT et de leur visibilité est sans doute aussi ancienne que leur création. Ont-elles su s'adapter aux rapides évolutions du monde de la radiotélévision afin de continuer à jouer un rôle critique ? Une évolution qui doit être continue à l'heure ou d'importants changements sont à l'œuvre dans le monde des médias de service public.

Mais, au-delà des questions de structures et d'organisation, l'impact symbolique de la création des SRT ne doit pas être négligé. Car si elles n'ont pas forcément le rôle que certains attendaient, elles ont indéniablement été à la base d'une volonté d'ouvrir le monde de la radiotélévision à son public. Elles ont permis d'instaurer une certaine culture du dialogue entre les professionnels et leur public. Une culture qui se retrouve aujourd'hui dans les nombreux outils participatifs mis en place à la radio comme à la télévision. Car si ces derniers peuvent parfois être perçus comme des « concurrents » des SRT, ils en sont aussi à bien des égards, les héritiers.

17 Septembre 1980 : Première réunion entre le président central de la SSR, le président de la SRTR et les présidents des SRT (photo : Les cahiers de la radio télévision suisse romande, N°3, novembre 1980).



→ « En tant que président, ← j'étais le Monsieur RTV du canton ! »

Albin Cantin, premier président de la SRT Fribourg, nous raconte le climat particulier entourant la création de la société de radiotélévision cantonale ainsi que les nombreuses anecdotes qui ont marqué les huit années de sa présidence entre 1980 et 1988.

Création de la SRT Fribourg

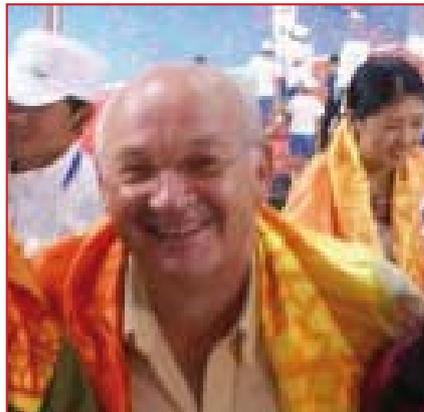
La SRT Fribourg fut officiellement fondée lors de l'assemblée constitutive du 22 mars 1980. Pour l'occasion, l'Aula Magna de l'université de Fribourg était remplie par près de 800 personnes. Un nombre pourtant faible en regard des 1500 candidats qui s'étaient spontanément présentés lors de l'annonce de la création du futur comité ! Pour Albin Cantin, cet engouement s'explique par l'impression de démocratisation provoquée par la création des SRT, « il y avait une arrière-idée de prendre le pouvoir à la radiotélévision (RTV). On a cru qu'on ouvrait le pouvoir au peuple ! » Bien qu'il se soit présenté lors de l'annonce de la création du comité, Albin Cantin ne s'était pas préparé à être nommé président. « Le chef du département des communications fribourgeois de l'époque m'avait proposé cette présidence. J'étais très surpris, je ne m'étais pas inscrit dans ce sens-là. Je n'étais pas préparé et je n'étais qu'un petit consommateur de RTV ». Dès le début l'ambiance a été très politisée. Il a fallu trouver les équilibres politiques et régionaux propres à assurer le bon fonctionnement du comité, ce qui n'était pas toujours évident.

Un long parcours au sein de la RTSR

Bien qu'engagé politiquement, Albin Cantin est avant tout entré dans l'aventure de la SRT Fribourg pour d'autres motifs : « je ne me suis pas intéressé politiquement, je me suis intéressé en tant qu'enseignant ». Car si son métier d'enseignant a été une part importante de sa vie, Albin Cantin a toujours ressenti le besoin d'avoir des activités annexes afin de « rester en phase avec la réalité, car l'école est finalement un monde un peu artificiel ». La possibilité de découvrir le fonctionnement des médias et de comprendre la difficulté que les professionnels peuvent avoir pour concevoir des programmes qui correspondent à tous les goûts a également été un moteur important de son engagement au sein de la SRT Fribourg.

Un engagement important, car à côté de ses huit années de présidence, Albin Cantin a également eu plusieurs autres fonctions au sein de la RTSR : délégué par la SRT Fribourg auprès de la RTSR, membre de la commission administrative de la RTSR, délégué par la RTSR auprès du comité central de

la SSR, l'un des quatre délégués par le Comité auprès de la commission de la publicité. Une implication qui lui a beaucoup appris : « j'avais plus à recevoir qu'à donner. Cela a été une formation continue durant ces années au sein de la RTSR ».



Albin Cantin (Photo: ACantin)

Une retraite bien remplie

Retraité depuis 2006 après 20 ans comme enseignant au Cycle d'orientation de Domdidier, dont les 12 dernières années comme directeur, Albin Cantin profite pourtant activement de sa retraite, avec notamment un voyage entre la Suisse et la Chine (aller et retour) avec deux amis motards en 2008. En ce qui concerne la RTSR, Albin Cantin avoue

sans complexe être « un mauvais retraité » qui continue à payer sa cotisation mais qui participe rarement aux réunions de la SRT. Il a également suivi de loin les récents débats sur la convergence et reconnaît être « un auditeur-télespectateur modeste par la quantité » mais toujours intéressé à suivre les développements touchant au monde de la radiotélévision.

Quant à l'avenir des SRT, Albin Cantin insiste sur le rôle de médiateur que doivent jouer les SRT. « J'estime que c'est une chose importante pour les cantons périphériques d'avoir ce lien sur lequel les auditeurs-télespectateurs peuvent s'appuyer, mais aussi l'inverse ». La SRT Fribourg a pu jouer un rôle de médiateur avec les professionnels ce qui a valu à son président d'occuper une place particulière aux yeux des auditeurs et télespectateurs fribourgeois : « En tant que président, j'étais Mr RTV dans le canton ».

Propos recueillis par
● Florian Vionnet

Note : je remercie chaleureusement M. Albin Cantin pour le temps qu'il a bien voulu m'accorder pour la réalisation de cet article, ainsi que pour la mise à disposition de ses nombreuses archives personnelles.

Quelques anecdotes

→ Bien avant la création du Médiateur, et quelques mois seulement après la constitution de la société cantonale, la SRT Fribourg sortait le premier numéro de son journal d'information interne, alors nommé « SRTFR Info ? ». Afin de remplacer le point d'interrogation, les propositions de nom de la part de membres furent récoltées et le nom définitif fut développé sur la base d'une proposition de M. Jean-Joseph Huguenot, « la fronde ». À partir de son troisième numéro, le journal prit donc le nom de « SRTFR ondes » et connut de nombreux numéros jusque dans les années 90.

→ Fameuse assemblée avec Catherine Wahli « l'impératrice de la consommation à l'époque », qui avait été invitée par la SRT-Fribourg. Mais dix jours avant la rencontre, une enquête sur les mille-feuilles avait classé ceux du canton parmi les plus mauvais. Du coup, lors de l'assemblée dans la salle communale de Marly, les gens ont afflué en masse « ils ne faisaient qu'entrer ». Le conseiller communal propose alors de continuer dans la salle polyvalente. Les 1000 sièges de la salle ont tous été occupés, mais la discussion s'est finalement terminée dans le calme.

● F.V.

→ Label Suisse ←

Le 17, 18 et 19 septembre 2010



Du 17 au 19 septembre, le Festival Label Suisse revient en ville de Lausanne pour sa 4^e édition. Organisatrice du festival, la RTS consacrera ses chaînes de radio, télévision et ses plateformes web au service de la musique helvétique. Que ce soit du rock ou du classique, du jazz ou du hip-hop, toutes les gammes musicales se rencontreront pour faire vibrer les spectateurs, auditeurs, internautes et téléspectateurs et leur faire (re) découvrir gratuitement les talents suisses.

Le Label Suisse, c'est donc trois jours de musique, de découverte et d'émotion, trois jours pour six scènes et 150 artistes, trois jours de plaisirs et de bonne humeur. Le Label Suisse, c'est aussi l'occasion d'assister à un hommage à Alain Baschung (vendredi 17 septembre, 19 h-21 h), d'écouter Heidi Happy et l'Orchestre de Lausanne (dimanche 19 septembre, 16h-

17 h) suivie d'une soirée chanson Option Musique avec la présence du chanteur Stephan Eicher (20 h 30 -22 h). Mais le Label Suisse marque surtout une petite pause en septembre, un week-end musical qui va à la rencontre de nos artistes suisses comme Yann Lambiel, Gotan Project, Gustav et bien d'autres encore.

À cette occasion les SRT seront présentes dans le périmètre de la salle Métropole. N'hésitez pas à nous rendre visite sur place pour partager un moment de convivialité en notre compagnie. ●

Pour plus d'informations : www.labelsuisse.ch



Plan de la manifestation (Photo : RTS)

TACHE D'ENCRE

→ Passion ou compassion ←

Il nous a été donné de suivre assidûment sur les télévisions le Tour de France. Pour voir aussi ce qui se passe un peu ailleurs, la zapette a été mise à contribution entre la TSR de Romain Glassey (excellent) et de Richard Chassot (un peu trop science infuse) et France 2 avec cinq fois plus de commentateurs, journalistes et experts. L'un de ceux-ci n'était autre que Laurent Fignon, double vainqueur du Tour de France et d'Italie dont les qualités d'observation ne sont pas mises en cause, bien au contraire, qui fonctionnait donc comme consultant. Laurent Fignon souffre malheureusement d'une maladie grave qui a atteint ses cordes vocales qui font qu'il a beaucoup de peine à s'exprimer et qu'il est difficile à écouter, même à entendre tant sa voix est vacillante et oscillante. D'aucuns se sont plaints auprès de la direction

de France 2. À chaque fois leur réponse fut : « nous sommes au courant du problème mais nous agissons par compassion! »

Faut-il privilégier l'amitié, le malade et l'ancien coureur, faut-il tenir compte des auditeurs/téléspectateurs ? Question difficile.

Nous avons posé la question au Département des sports de la TSR qui nous a répondu par l'intermédiaire de son patron : « Je peux comprendre la position de France 2 envers Laurent Fignon, car la compassion envers un malade est une attitude particulièrement humaine, mais je m'interroge aussi : n'y a-t-il pas dans cette façon de faire une forme d'incitation au voyeurisme ? »

● Daniel Zurcher



→ SRT Fribourg ←

Café des Médias

Judi 30 septembre 2010, 18h30
Aula du Collège St-Michel, Fribourg



Benoît Aymon
Passe-moi les jumelles

Conférence et projection
d'un épisode de la Haute-Route

→ Le Monde est Petit ←

Un nouveau jeu à la Télévision Suisse Romande



Le 23 août 2010, les téléspectateurs suisses romands ont eu le plaisir de découvrir le nouveau jeu télévisuel de la TSR, diffusé du lundi au vendredi vers 17h45 sur TSR1. *Le Monde est Petit*, animé par Khany Hamdaoui, propose de jouer avec les mots et les images avec simplicité et sympathie.

Une animatrice dynamique

Née en 1975, Khany Hamdaoui se passionne très tôt pour le théâtre tout en continuant sa formation, pour obtenir en 1995 son brevet d'enseignante. Dès lors, elle commence des études théâtrales au Conservatoire de Lausanne. Mais si Khany est une comédienne professionnelle depuis une dizaine d'années – et sans doute quelques téléspectateurs ne manqueront pas de remarquer qu'elle joue actuellement dans *Silo 8* –, elle n'aime pas moins l'univers des médias, tant devant un micro qu'une caméra. Elle est en effet apparue sur nos écrans en avril 2003 en présentant les émissions religieuses *Dieu Sait Quoi* et *Racines*, puis, de 2004 à 2006, a animé le quotidien de la TSR *Télé la question!* avant de rejoindre l'équipe du *Labo* et de devenir ensuite chroniqueuse pour l'émission *Georgette et ses potes* et, depuis 2008, coanimatrice de l'émission jeunesse *Pop-corn*. Cinéphile, lectrice assidue, passionnée de dessin et comédienne, Khany Hamdaoui ne manque pas d'apporter sa spontanéité et sa fraîcheur au nouveau jeu de la TSR, *Le Monde est Petit*, diffusé depuis le 23 août.

Un jeu en trois manches

Chaque émission dure une vingtaine de minutes et voit s'affronter trois candidats qui doivent répondre à des questions portant non seulement sur l'origine des noms de lieux et des patronymes, mais également sur la généalogie, l'histoire, la musique, la mythologie et la littérature.

Non seulement la fraîche, souriante et aimable Khany pose des questions avec sympathie et simplicité, mais une voix off, incarnée par Florian Sapey, vient également commenter les réponses en apportant diverses précisions ou anecdotes.

Après un générique entraînant et dynamique, *Le Monde est Petit* s'ouvre sur une première manche qui départage les trois candidats grâce à neuf questions à

choix multiples.

Deux candidats seulement accèdent à la manche suivante, la plus originale: l'animatrice présente trois cartes postales, leur lieu d'envoi, leur date

et correspondant à une personnalité de son entourage proche ou éloigné lui sont proposés. Une fois le thème révélé et une somme d'argent mise (au minimum CHF 100.-), l'animatrice révèle au candidat la spirale de la personnalité en question, une spirale qui comporte six cases plus ou moins proches. Huit noms sont proposés au candidat qui devra découvrir parmi ces noms les six qui correspondent à la parenté de la personnalité. Si le candidat parvient à trouver les bonnes réponses, la somme qu'il a mise est ajoutée à son pactole initial. Quoiqu'il en soit, qu'il gagne ou qu'il perde, il aura le plaisir de participer à l'émission suivante.

Des débuts prometteurs

Une animatrice fraîche, souriante et aimable, un jeu au concept innovant et varié ainsi que des questions à la difficulté modérée qui permet à tout un chacun de participer font de ce jeu un divertissement agréable pour achever son après-midi. Seuls le plateau un



Khany Hamdaoui, animatrice du *Monde est Petit* (Photo: RTS)

d'expédition et les textes. À l'aide de tous ces éléments, les candidats doivent trouver le nom de l'expéditeur et du destinataire. À la fois ludique et intéressante, cette deuxième manche est une trouvaille judicieuse qui apporte un intérêt supplémentaire et innovant à ce jeu.

C'est ensuite un seul candidat qui, avant la finale, voit ses points convertis en une somme d'argent – chaque point valant CHF 20.-. Trois thèmes masqués

peu froid (l'absence du public et des applaudissements contribuent sans doute à ce manque) et la musique de fond répétitive, pourraient, sur le long terme, nuire à la qualité du programme. Quoiqu'il en soit, l'arrivée du *Monde est Petit* marque le retour d'un jeu télévisuel accessible à tous et réjouira sans doute plus d'un téléspectateur.

● Didier Follin

→ Un dialogue nécessaire ←

Le système des médias suisse est complexe, tout à fait unique et extraordinaire si on l'observe à la lumière de la taille du pays. Avec 110 quotidiens, 73 magazines, 22 radios privées, 13 TV privées, 18 radios publiques et 7 chaînes TV publiques, la diversité et la qualité de l'offre médiatique est exceptionnelle. Il suffit de séjourner dans certaines régions françaises – pourtant peuplées et puissantes économiquement – pour mesurer la chance qu'ont les citoyennes et citoyens suisses.

Notre système médiatique repose sur de subtiles équilibres régionaux, linguistiques et économiques. Et l'audiovisuel public (radio, télévision et web) est au cœur de ce dispositif.

Fort dans ces frontières, le service public Suisse est fragile si on le compare à ses voisins, qui arrosent chaque jour notre pays de programmes de radio et de tv riches, variés et souvent de bonne qualité.

Pour résister à cela, intéresser et garder un public qui n'est plus et ne sera plus pré-acquis et fidèle, les chaînes publiques doivent doser un savant cocktail composé pour l'essentiel de programmes identitaires, d'information et de société, de programmes sportifs et culturels et de programmes de divertissement,

Tout cela dans quatre langues et quatre contextes régionaux (qui génèrent autant de repères et de références culturelles), tout en proposant des écritures radiophoniques et télévisuelles contemporaines et renouvelées, capables de tenir la comparaison avec les chaînes étrangères suivies par notre public.

Quelques conditions de base

Et c'est dans ce contexte que se joue la relation entre les professionnels et la structure institutionnelle qui les encadre, dont les SRT forment le maillage de base.

Une relation efficace et pertinente lorsqu'elle se fonde sur quelques principes fondamentaux :

- des valeurs partagées
- un a priori positif
- des rôles et compétences clairement définies

Les valeurs partagées concernent à la fois l'orientation générale des programmes, la politique de programmation, mais aussi une perception commune de l'importance de l'audiovisuel public dans la construction identitaire de la suisse romande.

L'a priori positif mérite ponctuellement d'être réaffirmé. Il s'agit de la conviction partagée que les professionnels d'une part et les représentants des cercles institutionnels d'autre part, sont animés par la même intention initiale, celle de tout faire pour assurer à l'audiovisuel public une place de choix dans le cœur des romands et dans le marché régional.

Les rôles et compétences claires concernent le « qui fait quoi ». Dans le domaine clé des programmes, il me paraît important de bien distinguer le rôle des professionnels, du Conseil du public et celui du Comité régional. Dans les périodes de changement de statuts, ces questions sont toujours délicates. D'autant plus que les textes statutaires doivent toujours être éprouvés à l'épreuve des faits, être habités et patinés par la réalité.

Les professionnels sont donc chargés de confectionner des programmes, d'en acheter d'autres et de programmer le tout. Ils doivent aussi diriger des équipes, des entreprises complexes où coexistent des dizaines de professions. Ils sont jugés à la fois par le public et par leurs lignes hiérarchiques professionnelles.

Le Comité régional analyse les concepts de programmes, les stratégies de programmes et de programmation. Il valide ou amende, et se situe en amont de l'activité professionnelle.

Le Conseil du public, lui, se situe en aval de l'activité professionnelle, il discute des émissions diffusées et doit apporter aux professionnels un éclairage du public.

Une question centrale

Cette question est centrale et mérite quelque développement. Il y a là des questions de forme et de fond.

Sur le plan formel, je sais que les membres du Conseil du public ont parfois le sentiment de ne pas être pris en compte ou au sérieux par les professionnels, dont ils perçoivent peut-être ici ou là quelques impatiences qu'ils peuvent ressentir comme des pointes d'arrogance.

A l'inverse, les professionnels sont parfois découragés par la virulence, la querulence des critiques et leurs dimensions très subjectives confinant parfois aux conversations de café.

Il y a certainement malentendu de part et d'autre.

Sur le fond, si l'on accepte le principe de l'« a priori positif », évoqué plus haut, je suis convaincu que les commentaires du Conseil du public sont utiles aux professionnels. Il convient pour cela de structurer la critique et de tenter de l'objectiver tant que faire se peut. Du côté des professionnels, il faut re-expliquer inlassablement la complexité qui



Gilles Marchand, directeur de la RTS (Photo: RTS)

préside à la confection des grilles et la somme des contraintes qu'il faut maîtriser. Et cette pédagogie permanente a aussi des vertus, à commencer par celle de reformuler et de ré-évaluer l'argumentation

Des questions récurrentes

Pour conclure ce tour d'horizon, abordons frontalement quelques uns des reproches les plus souvent formulés par l'institution à propos des programmes :

« Y-a-t-il assez de culture à la télévision? Certains rendez-vous d'information ne sont-ils pas trop hachés et superficiels à la radio ? Le débat politique n'est-il pas trop réducteur, polarisé à la TV ? À quoi servent les fictions américaines à la TV, qui de plus sont trop violentes? La radio et la télévision ne sont-elles pas trop lémano-centristes? » Pour équilibrer le questionnement, ajoutons un reproche inversement adressé par les professionnels à l'institution:

« Les membres du conseil du public sont-ils réellement représentatifs du public dont il doivent apporter la sensibilité ? Les modalités qui président la désignation, par les SRT, de leurs représentants dans les différents cercles institutionnels sont-elles toujours adaptées? »

Formulée ainsi, chacune de ces questions, parfaitement légitime, mérite débat et réponse, dans le respect bien compris des compétences des uns et des autres.

Je suis sûr que les personnes qui s'engagent dans les SRT, partagent certainement les valeurs qui président à l'élaboration des programmes de service public. Je leur demande de bien mesurer la difficulté de l'exercice qui incombe aux professionnels et d'apporter finalement les deux saveurs de base de l'audiovisuel public :

- la critique constructive et utile,
- la passion des médias et de la Suisse romande

● Gilles Marchand
Directeur de la RTS



Quand les professionnels rencontrent les membres des SRT : ici Esther Mamarbachi et la SRT Jura (Photo: CRIAT)

→ Pour survivre, les SRT ont besoin ← d'un appui marqué de la RTS !

Il y a 30 ans, en 1980, un vent nouveau se levait sur la radio et la télévision de Suisse romande. Les SRT cantonales voyaient le jour dans l'enthousiasme d'assemblées générales toutes plus courues les unes que les autres. À Fribourg, 800 personnes de tous âges, sensibilités politiques et conditions sociales participaient à la naissance de leur SRT.



Nicole Berger-Loutan, Présidente SRT Fribourg
(Photo : CLandry)

En août 2009, les présidents des SRT se sont retrouvés à Fribourg pour une réunion informelle. Il est ressorti de nos discussions un constat unanimement mitigé, dans la mesure où nous avons tous beaucoup de peine à mobiliser la population, à l'intéresser à nos activités et à renouveler nos effectifs. Deux raisons principales ont été évoquées : un manque de visibilité flagrant des SRT auprès de la population des différents cantons et le sentiment d'être, inconsciemment, tenus à l'écart par les professionnels de la RTS. Car sans l'aide de la RTS, nous aurons toujours du mal à exister !

Un récent exemple pour illustrer mon propos : Cet été, «A Bon Entendeur» une des émissions préférées des téléspectateurs romands, a eu l'heureuse initiative de se rendre sur les marchés de Suisse romande. C'était l'occasion rêvée, pour les SRT locales, d'aller à la rencontre d'un public intéressé par les émissions de la RTS, d'organiser quelques échanges informels entre nos membres et les professionnels –même si nous sommes bien sûr conscients que ces derniers ont l'esprit occupé avant tout par l'enregistrement de leur émission ! Nous aurions pu à cette occasion jouer de manière constructive le rôle qui nous est dévolu de relais entre citoyens et professionnels de la RTS. Nous avons bien reçu un communiqué nous informant du passage d'ABE dans les villes romandes, mais nous aurions eu besoin d'un peu plus de temps pour nous organiser et profiter de l'aubaine.

Quel dommage pour les SRT de n'avoir pu saisir cette occasion de nous faire

mieux connaître et renforcer les liens entre la RTS et son public local !

Les SRT sont nées, voilà 30 ans, de la volonté des gouvernements cantonaux. Le souci de ces derniers était de veiller à ce que toutes les sensibilités politiques, sociales et culturelles de chacune de nos régions aient voix au chapitre. Cela dit, on peut légitimement se demander si, à l'époque, nos sociétés étaient sincèrement souhaitées par les professionnels de la radio et de la télévision suisse romande. Finalement, les SRT ne sont-elles pas nées d'un malentendu ?

Qu'elles aient atteint l'âge de 30 ans semble prouver le contraire. Mais un renforcement important des liens avec la radio et la télévision est à mon sens absolument indispensable si nous voulons pouvoir fêter dignement nos 40 ans !

Quelques souhaits d'anniversaire

Dans cette perspective, voici quelques souhaits d'anniversaire qui permettraient aux SRT d'améliorer leur visibilité et de se rapprocher de la RTS :

→ Le Secrétariat général de la RTSR et la RTS pourraient mettre en place un système par lequel la RTS informe la RTSR suffisamment tôt lorsque une émission est en tournage dans une région romande. Charge ensuite au Secrétariat général de répercuter l'information aux présidents des SRT concernées.

→ Les émissions et bureaux régionaux

pourraient solliciter de temps en temps l'aide des SRT dans la recherche d'interlocuteurs compétents pour des émissions de débats; mettre les SRT à contribution pour suggérer des sujets intéressants à l'ensemble des auditeurs et téléspectateurs, car finalement qui connaît mieux son canton que celui ou celle qui y vit ?

→ De leur côté, les SRT auraient tout intérêt à transformer les traditionnelles rencontres avec les professionnels, où le public est actuellement passif, en vrais débats avec de vraies discussions sur le service public;

→ Les médias de service public sont la raison d'être des SRT. Quel magnifique cadeau ce serait pour nous de recevoir de la part de la RTS un spot encourageant les auditeurs et téléspectateurs romands à adhérer aux SRT.

En conclusion et pour souligner l'importance de cet anniversaire qui nous réunit, je voudrais me faire la porte-parole de SRT pour vous dire à quel point nous aimons « notre » radio et « notre » télévision. C'est pour cette raison que nous voulons réitérer notre engagement auprès de la RTS et renouveler notre rôle de relais entre les auditeurs et téléspectateurs d'une part et les professionnels de la radio et de la TV d'autre part.

● Nicole Berger-Loutan
Présidente SRT Fribourg



Les membres de la SRT Genève s'essayant aux contraintes de l'émission Le Grand 8 (Photo : SRT-GE)

→ L'influence des nouveaux modes de consommation ← des programmes radio-tv sur le rôle des SRT



Christophe Riat, Président SRT Jura (Photo: CRiat)

Aujourd'hui, l'auditeur/télespectateur a la possibilité de consommer les programmes radio-tv quand il veut et quasiment où il veut, par exemple en «podcastant» ses émissions via l'Internet ou en se connectant aux réseaux de transfert de données (Wifi, 3G, etc.). Vous avez manqué «Infrarouge», le «19h30» ou le «Grand 8»: vous pouvez les télécharger et les consommer dans le train ou lors de votre balade en VTT... Avec les nouvelles technologies, la consommation «en direct» diminue mais le nombre de programmes consommés augmente: vous ne pouvez en effet plus manquer aucune émission...

Les SRT ont 30 ans ! L'occasion est belle de réfléchir au rôle des sociétés cantonales de la RTSR dans le contexte de l'évolution des modes de consommation des programmes consécutive aux révolutions technologiques à l'œuvre depuis quelques années, notamment dans le monde des médias.

Alors, quid des SRT dans ce contexte? Avec l'augmentation de la consommation des programmes grâce aux alternatives offertes par la technologie, le double rôle des SRT a encore tout son sens: 1) constituer un lien privilégié entre le citoyen-consommateur et les professionnels et 2) porter un regard critique sur les émissions. Pour se rapprocher des attentes du public, pour communiquer les enjeux et les contraintes liés aux médias de service public (convergence, restrictions budgétaires, nouvelles émissions, etc.), la RTS a plus que jamais besoin de cet intermédiaire institutionnellement et démocratiquement organisé. Par exemple, face aux mesures d'économies à réaliser par la SSR, les SRT pourraient jouer un rôle intéressant dans la formation de l'opinion dans leur canton respectif... Il faut davantage considérer les SRT comme des partenaires.

L'enjeu crucial des SRT, c'est la représentativité. Les SRT doivent compter parmi leurs membres un échantillon de toutes les catégories d'auditeurs et télespectateurs. Le recrutement ciblé de nouveaux membres passe par l'offre de prestations attractives et par un renforcement de la promotion de l'image des SRT.

Les nouvelles technologies doivent être utilisées pour développer la représentativité des SRT. Par exemple, la création d'une sorte de «club» des membres SRT, club qui offrirait des prestations inédites, originales et personnalisées, devrait pouvoir rendre la RTSR et les SRT plus attractives, plus visibles et plus efficaces. Les nouvelles technologies permettent d'améliorer l'interactivité et la circulation des informations. L'implication du public en serait d'autant plus renforcée.

Dans les contacts sur le terrain avec des auditeurs/télespectateurs, on entend souvent dire que la TSR et la RSR sont «ma» télé, «ma» radio. Profitons de ce capital de sympathie, de cette appropriation forte des médias de service public de la part des auditeurs et télespectateurs pour renforcer la pertinence de la structure institutionnelle et en particulier de son fondement démocratique et fédéraliste que sont les SRT.

● **Christophe Riat**
Président SRT Jura

→ Les SRT, fondement démocratique ← de l'audiovisuel public

Lorsque les Sociétés de Radio-Télévision cantonales ont été créées, il y a maintenant 30 ans, un espoir, plus ou moins avoué, aimait certains de leurs membres : les SRT, pensaient-ils, allaient leur permettre rien moins que de faire les émissions, de définir les programmes et de les réaliser, selon leurs goûts, leurs idées, voire leur idéologie. C'était là une vision très maximaliste du rôle que pouvaient jouer les SRT et, il faut bien le dire, une compréhension de la représentation du public qui n'était pas la bonne.

Concevoir une émission de radio ou de télévision est un métier qui exige des compétences particulières et du savoir-faire. Tout le monde ne peut bien évidemment pas s'improviser réalisateur, preneur de son ou journaliste et les membres des SRT ne sont, à ce titre, pas des professionnels de l'audiovisuel. S'il ne fait pas les émissions, le public en est en revanche le destinataire. C'est pour lui et en son nom que des programmes sont créés et diffusés par la SSR. Il est ainsi légitimement appelé à s'exprimer sur cette production audiovisuelle, financée notamment par la redevance.

En effet, dans notre pays, où le rôle de la procédure de consultation est particulièrement important, la représentation du public a été intégrée dans la structure organisationnelle

du diffuseur, la SSR. Ainsi ont été créées en Suisse romande sept Sociétés cantonales, constituant le public organisé en associations. Ouvertes à tout le monde, les SRT disposent de plusieurs leviers institutionnels, et non des moindres, qui leur permettent de faire valoir leur voix, notamment en s'exprimant au Conseil du public, qui est l'émanation directe des Sociétés cantonales et qui se charge de l'examen critique des émissions.

Les SRT : fondement démocratique de la SSR

Les SRT constituent donc le fondement démocratique des structures de la SSR et leur donnent une légitimité particulièrement forte. Cette représentation des auditeurs et télespectateurs est d'ailleurs un système unique ne se retrouvant dans aucun autre pays d'Europe. C'est au travers de ces institutions émanant de la base que les SRT doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle, non pas en intervenant directement dans la fabrication des émissions comme on pouvait le penser il y a 30 ans, mais en participant activement et de manière constructive à leur analyse. C'est là que réside tout le sens de l'existence et de l'action des Sociétés cantonales. Celles-ci peuvent ainsi, à travers leur comité et au sein du Conseil du public, formuler des avis fondés et des recommandations aux professionnels de la radio et de la télévision.



Yann Gessler, Président du Conseil du public (Photo: YGessler)

Avec ce système de représentation du public, la SSR trouve ses fondations institutionnelles directement au sein de la société civile. Elle bénéficie ainsi d'un relais important avec son public et en perçoit les attentes et les diverses sensibilités régionales, dans un cadre permettant l'analyse et la réflexion de plus long terme. Si les SRT n'ont ainsi pas le pouvoir de faire les émissions, rôle légitimement dévolu aux professionnels, elles ont en revanche la compétence de l'examen et de la critique constructive. Et c'est là un exercice d'une importance capitale pour le bon fonctionnement de notre système démocratique. Nous pouvons donc espérer, dans les vœux que nous adressons à l'occasion de l'anniversaire des SRT, que les Sociétés cantonales fassent le nécessaire pour assurer ce rôle pendant quelques décennies encore.

● **Yann Gessler**
Président du Conseil du public RTSR

→ SRT de tous les cantons romands: ← Saisissez la balle au bond !

Un nouvel outil au service des SRT

Le Secrétariat général de la RTSR souhaite marquer les 30 ans des SRT en offrant à ces dernières un nouveau point d'ancrage dans la société civile : Une plate-forme internet participative, permettant aux membres des SRT de formuler directement des avis de fond sur les émissions de la RTS à l'intention du Conseil du public. Le site internet www.rtsr.ch va donc désormais comprendre un onglet réservé aux membres des SRT. En y accédant, il sera possible de visionner et d'écouter des émissions ou des sujets agendés pour une prochaine discussion au Conseil du public. Les membres des SRT auront la possibilité d'émettre des avis qui pourront être repris par le Conseil du public pour étayer les discussions mensuelles que ce dernier mène avec les professionnels de la RTS.

Cette plate-forme participative a été imaginée d'une part pour renforcer les SRT et la RTSR dans leur mission de service public et d'autre part pour permettre aux membres des SRT de



La nouvelle plate-forme participative : www.rtsr.ch

défendre, par le biais d'Internet et de la manière la plus directe possible, les intérêts légitimes des différents milieux de la population qu'ils représentent. Une possibilité de plus pour les SRT de jouer leur rôle de relais auprès de la RTS !

Nous espérons vivement que les sept SRT romandes saisiront cette occasion pour organiser dans leur canton, en présence de représentants du Conseil du public, des visionnements et auditions des sujets proposés, pour les discuter ensemble, en analyser la forme et le fond, et émettre sur ceux-ci des avis constructifs qui alimenteront le site et pourront être repris lors des discussions du Conseil du public avec les professionnels. Une réelle opportunité pour le Conseil du public de renforcer sa légitimité ! Ce site sera modéré, pour relancer le débat lorsque cela s'avèrera nécessaire, et pour éviter le dépôt de textes illicites ou inappropriés.

La mise à disposition de cette nouvelle plate-forme participative est la première étape d'une refonte complète du site rtsr.ch, prévue pour le 1er semestre 2011 : en plus de pouvoir dialoguer en ligne ou lors de rencontres thématiques, les membres des SRT pourront bientôt, grâce à un accès qui leur sera réservé, faire partie d'un Club créé à leur intention qui leur donnera toute une série d'avantages exclusifs. Ils pourront ainsi acquérir des articles de la boutique RTS à prix réduit, participer à l'enregistrement d'émissions radio ou TV ainsi qu'à divers spectacles ou manifestations sportives. Ils recevront également en primeur des informations sur les personnalités et les programmes de la RTS. Nous vous en dirons plus sur ce projet dans nos prochains numéros !

● **Eliane Chappuis**
Secrétaire générale RTSR

→ Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux ←

La Radio-Télévision Suisse Romande est désormais présente sur Facebook et Twitter. N'hésitez pas à nous rejoindre !
Une seule adresse pour plus d'informations : www.rtsr.ch

Annoncer les rectifications d'adresses à :
Claude Landry, route du Vignoble 12,
2520 La Neuveville

J.A.B.
2515 Prêles

Internet : www.rtsr.ch
Bureau de rédaction : Eliane Chappuis (responsable éditoriale Média et Internet), Guillaume Bonvin (Coordination Média et Internet), Jean-Jacques Sahli (Offres et Invitations), Freddy Landry (Internet)
Rédaction, courrier, abonnement :
médiatic, Av. du Temple 40, CP 78, 1010 Lausanne

Tél. : 021 318 69 75 Fax : 021 318 19 76
Courriel : mediatic@rtsr.ch
Maquette/mise en page :
Imprimerie du Courrier
Impression :
Imprimerie du Courrier - La Neuveville
Réimpression autorisée avec mention de la source